

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 6 avril 1989

La séance est ouverte à 11 heures.

Prières

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

DÉCRET EN CONSEIL

DÉPÔT DES NOMINATIONS

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, certaines nominations que le gouvernement a faites par décret en conseil au début de 1989. Conformément aux dispositions du paragraphe 110(1) du Règlement, ces nominations sont réputées avoir été renvoyées aux comités permanents compétents dont voici la liste.

* * *

LA COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, j'en profite également, conformément à l'article 61 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, pour déposer des exemplaires du rapport annuel de 1988 de la Commission canadienne des droits de la personne.

* * *

LE CODE CRIMINEL

MESURE MODIFICATIVE

M. Nelson A. Riis (Kamloops) demande à présenter le projet de loi C-202, Loi modifiant le Code criminel (vol de bétail et bétail en liberté).

Monsieur le Président, j'interviens pour demander à la Chambre la permission de présenter une mesure d'initiative parlementaire concernant le vol de bétail. Dans bien des régions du Canada, des centaines de bovins se perdent ou disparaissent chaque année et la police sait fort bien que ces pertes ou ces disparitions sont le fait des

voleurs de bétail. Jadis, on réglait ce problème d'une façon qui n'est plus acceptable aujourd'hui. Aussi, cette mesure d'initiative parlementaire aurait au moins l'avantage d'imposer des sanctions assez sévères pour dissuader les auteurs peu scrupuleux de ces méfaits.

M. le Président: Le député a-t-il la permission de présenter ce projet de loi?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

• (1110)

LA LOI SUR LES ALIMENTS ET DROGUES

MESURE MODIFICATIVE

M. Vic Althouse (Mackenzie) demande à présenter le projet de loi C-203, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (irradiation des aliments).

M. le Président: La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

Des voix: D'accord.

M. Althouse: Monsieur le Président, mon projet de loi a pour objet de modifier la Loi sur les aliments et drogues. Il aurait pour effet de placer un moratoire sur l'irradiation des aliments au Canada et sur l'exportation de l'équipement servant à les irradier.

Il demanderait également qu'on étudie toute la question de l'irradiation des aliments et qu'on en fasse rapport à la Chambre des communes avant de prendre d'autres mesures au sujet de cette question importante.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la première fois et l'impression en est ordonnée.)

* * *

COMITÉS PERMANENTS DE LA CHAMBRE

LES LISTES DES DÉPUTÉS

L'hon. Doug Lewis (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, on a procédé aux consultations habituelles auprès des députés de l'opposition officielle et du Nouveau Parti démocratique. Je propose:

Qu'un comité soit institué en conformité des articles 104 et 113 du Règlement, aux fins de dresser et présenter une liste des députés qui doivent composer les comités permanents, législatifs et mixtes